



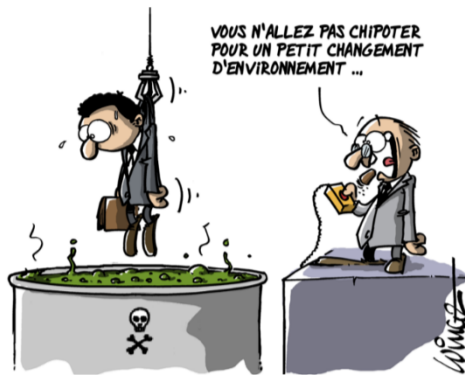
## OBS : Rien ne change pour que tout bouge...

**La direction veut imposer sa 1<sup>re</sup> étape, malgré le manque de réponses !**

Sans vision globale sur les étapes à venir et les éventuelles filialisations, notre direction met volontairement les salariés SCE en tension ! Dans ce contexte difficile, fidèle à leurs valeurs, les élus CFDT ont défendu l'avenir et les conditions de travail de tous les salariés SCE pendant plus de 6h de réunion consacrée à ce projet. **Vos élus CFDT ont effectué un travail minutieux d'analyse et d'expertise sur tous les sujets, mais les réponses de la direction restent toujours imprécises et volontairement floues !** La

CFDT veut aussi attirer votre attention concernant nos managers et RH de proximité qui sont doublement impactés par ce projet, car ils vont en plus devoir convaincre les salariés.

Nous sommes toujours portés par un marché en croissance, pourquoi, dans ce contexte favorable, notre direction n'arrive toujours pas à convaincre ? La réponse semble évidente, notre direction veut imposer sa vision stratégie, sa méthode, sa gouvernance et son leadership, sans y inclure l'intérêt collectif des salariés SCE ! **Un bel échec de dialogue social pour cette 1<sup>re</sup> étape qui n'augure rien de bon quand la direction va vouloir nous imposer d'éventuelles filialisations en 2023.** Nous déplorons que la CFE-CGC, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale sur SCE et experte en procédure judiciaire, ne souhaite pas créer de rapport de force pour ce projet.



**A chaque élection, en votant CFDT vous pouvez reprendre la main et envoyer un message fort à la direction de SCE ! Voter CFDT, c'est défendre les salariés SCE en créant un véritable rapport de force dans l'intérêt de tous !**

Nous vous proposons de continuer votre lecture avec les détails ci-dessous.

### ◆ Direction Zone France 6 202 salariés (1 555 SCE + 3 116 OBS SA + 1 531 ex-B&D)

Les élus CFDT n'ont toujours pas de réponses précises sur l'organisation de cette direction. Comment les métiers des 6 200 salariés vont-ils être répartis dans les 8 entités de la zone France ? **La direction met l'accent sur l'amélioration de la profitabilité, mais peine à nous expliquer en quoi la création d'une zone France va permettre d'atteindre cet objectif** pourtant essentiel. Nous avons demandé des précisions sur l'ambitieux plan de formation qui selon nous, doit être mis en place pour accompagner les salariés et permettre notre transformation en « une ESN née du réseau » comme l'affirme notre direction. Nous avons été d'autant plus surpris de sa réponse : **pas d'évolution prévue du budget formation.** En même temps, la Direction licencie actuellement 200 collègues en Europe sous prétexte que « leurs compétences métiers ne seraient plus adaptées ». Mais où est donc passé le budget de formation ?

### ◆ Direction Global Delivery and Operations (GDO) 3 199 salariés (2 633 SCE + 566 OBS SA)

Il est vrai que la direction CSO en devenant GDO semble être moins bousculée que les directions commerciales ou marketing. En effet, la majorité des entités de CSO : FBO, IBO, ESC... sont transférées telles quelles à GDO. **Ce choix permet à notre direction de repousser encore les demandes des salariés que nous relayons, grâce auxquelles les salariés CSO retrouveraient au plus vite des conditions de travail sereines !**

Il y a cependant des évolutions qui touchent directement des salariés :

- Les chefs de projet et les équipes avant-vente changent de direction en allant dans la direction Zone France.
- Des « simplifications et d'alignement des pratiques » sont demandées à toutes les équipes opérationnelles (équipes support, service client, RAC...), sans connaître officiellement la finalité de cette stratégie.
- Quand nous demandons des détails sur toutes ces évolutions, comme pour les autres directions, la direction donne comme seule explication que « rien ne change ». Alors que ces évolutions ont des conséquences directes et immédiates sur tous les métiers en charge des opérations.

CSO est en concurrence déloyale avec l'augmentation sans limites du nombre de salariés du groupe qui travaillent à l'international : 3 714 en Inde, 2 702 en Egypte, plus de 1 500 à Maurice & Madagascar et 590 au Maroc. Malgré les demandes CFDT, **nous regrettons que la CFE-CGC 1<sup>er</sup> organisation syndicale sur SCE, ne profite pas du passage de ce projet en CSE pour créer le rapport de force dans le but d'avoir la vision détaillée des métiers/activités/sites projetée sur 3 ans en France et à l'international.**

## ◆ Direction Marketing 989 salariés (851 SCE + 138 OBS SA)

Pour notre direction, il faut de la réactivité pour répondre au marché et à nos clients, nous devons faire des offres de plus en plus customisées, mais avec des briques standards pour être encore plus rentables. **Pour ce faire, nous découvrons que notre direction a un plan stratégique sur 2 ans. Mais elle ne souhaite pas le partager.** Comment motiver les collègues, sans partager le détail des objectifs, et les moyens associés pour apprécier les futures réussites ? Quelles seront les interactions entre les entités regroupées dans cette nouvelle direction du Marketing et les autres parties prenantes qui sont dans le Groupe ? Pour répondre aux questions des élus CFDT, la direction, en séance, nous a présenté deux exemples de cas d'usage... une véritable action de communication, qui est restée hélas très approximative ! "Quelles sont vos questions ? On vous écoute, voici nos réponses, nos cas d'usage" !

**Très difficile dans ces conditions, de valider la stratégie marketing d'OBS pour les prochaines années avec aussi peu d'éléments !**

**Vous pouvez relire notre premier article sur le sujet -> [ICI](#)**

## Restauration SCE : encore la gabegie !

**Pourquoi faire compliqué quand une solution simple existe déjà ?**

La CFE-CGC impose encore sa vision, sans tenir compte du grand nombre de salariés SCE qui veulent bénéficier comme avant des cantines Orange. **Sur le site de Blagnac, les élus CFE-CGC ordonnent la mise en place d'un frigo connecté financé par le CSE.** C'est moderne, pourrait-on dire ! Mais ce n'est pas la solution attendue. **En réalité, la CFE-CGC prive les salariés SCE des avantages de « la restauration mutualisée » :** une solution bien plus simple et plus économique que des frigos connectés, conviviale, adaptée à tous et répondant aux règles sanitaires. A Blagnac, il n'y a pas que les avions qui sont beaux ☺ : la cantine Orange sur site correspond totalement aux attentes des salariés, innove en permanence tout en étant soucieuse de l'équilibre alimentaire de tous, bref donne toute satisfaction. **La CFDT soutient pleinement cette restauration existante, dans des locaux refaits récemment, adaptés et conviviaux.**



**Sortez le carton rouge à la CFE-CGC ! Exprimez-vous lors des prochaines élections en votant CFDT ! C'est la garantie de retrouver la qualité et des prix d'une restauration d'entreprise sur votre site !**

## Des cartons, du scotch, des étiquettes...

**Notre direction veut déménager 58 salariés SCE sur le site de PESSAC multipôle des Graves.**

La direction a encore un projet de déménagement qui vise à généraliser la cession de nos petits sites. Pour la CFDT, **les gains générés par l'optimisation immobilière doivent d'abord servir à améliorer les conditions de travail sur site et à domicile, avec une revalorisation de la prime télétravail !**



Les salariés, dans leur majorité, disent « oui » aux nouveaux sites à condition de ne pas passer trop de temps dans les transports. Hélas, dans son projet, la direction impose le travail en espaces ouverts (plateaux) et les bureaux partagés (37 positions de travail pour 58 salariés). **Nos sites doivent impérativement être de nouveaux modèles plus durables, plus utiles, plus motivants pour tous et éviter ainsi le « quiet quitting » (désengagement silencieux).**

De plus, nous regrettons que la création de « comités bâtiments » pour les directions occupantes, qui choisissent leurs participants, « shunte » un grand nombre de demandes formulées par les collègues pour améliorer la vie sur site.

La CFDT déplore que la direction continue le « green washing » et le « social washing », en ne présentant pas dans son dossier d'analyse des situations avant/après, ni la prise en compte de la perte de sens dans le travail. **Ainsi, les économies à court terme restent le principal moteur de décisions dans ce type de projet !**

**Pour plus d'efficacité, une stratégie RSE doit se développer et démontrer sa capacité à se décliner au niveau local en embarquant tous les collègues, les partenaires sociaux et d'autres acteurs locaux. La RSE se doit de motiver toutes nos décisions chez Orange, la CFDT s'y engage pour vous !**

# La direction ne peut plus regarder ailleurs !

## SCE : résultat de l'enquête sur les conditions de travail et stress...

L'analyse de la santé des salariés au travail pour SCE, montre un environnement de travail dégradé et une surcharge de travail chronique dans certaines équipes SCE.

Pour la CFDT, la direction ne peut plus regarder ailleurs, elle doit impérativement détailler ses plans d'action pour permettre à tous de retrouver des conditions de travail acceptables ! Les 4 axes ci-dessous doivent être traités en urgence :

- **L'intensité récurrente du travail** est directement liée aux manques d'effectifs. L'accord sur la charge de travail, pourtant signé en 2016 par la direction, doit être mis en œuvre sur SCE pour diminuer la pression dans toutes les équipes concernées.
- **L'insécurité sur le devenir de nos métiers** est la conséquence des réorganisations récurrentes et des filialisations sans limites en France et à l'international. La direction doit faire une pause pour redonner du sens et des perspectives pour tous.
- **La formation** est perçue par un grand nombre comme une contrainte et relève plus de l'information. La formation à distance a ses limites, la CFDT dit STOP ! Pour réellement apprendre, rien ne vaut des formations diplômantes et certifiantes en présentielle !
- **L'environnement de travail se dégrade** avec la généralisation des bureaux partagés et du télétravail. Le rapport d'enquête pointe des coopérations en diminution et des augmentations sur : la déshumanisation de l'espace de travail, la diminution de l'implication, le repli sur soi, la perte de la notion d'appartenance à l'entreprise, l'isolement, le manque d'innovation.

La CFDT veut que la direction de SCE passe aux actes ! La santé au travail de nos collègues est non négociable !

## OCD : Des salariés SCE toujours impactés !

La CFDT continue son engagement pour nous défendre !

Notre direction doit régler les manques concernant le reclassement de nos collègues SCE qui n'avaient pas souhaité rejoindre la filiale Orange Cyber Défense (OCD). La CFDT a interpellé la direction avec [cette déclaration](#) pour lui rappeler les demandes et les inquiétudes de nos collègues.



## #PartoutPourTous

Qui est le mieux placé pour défendre les collègues de SCE ? C'est vous !

Vous voulez faire partie d'un collectif dynamique, cliquez ici -> [pour rejoindre la CFDT...](#)

Tous les élus CFDT restent mobilisés pour vous défendre !! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse [cfdt.sce@orange.com](mailto:cfdt.sce@orange.com), nous répondrons toujours à vos sollicitations.

